



TIC et innovations : quelle utilisation des fonds européens 2014/2020 pour vos territoires ?



AVICCA - Colloque THD 2015 - avril 2015



Centre de ressources du développement territorial - **Michèle PASTEUR**

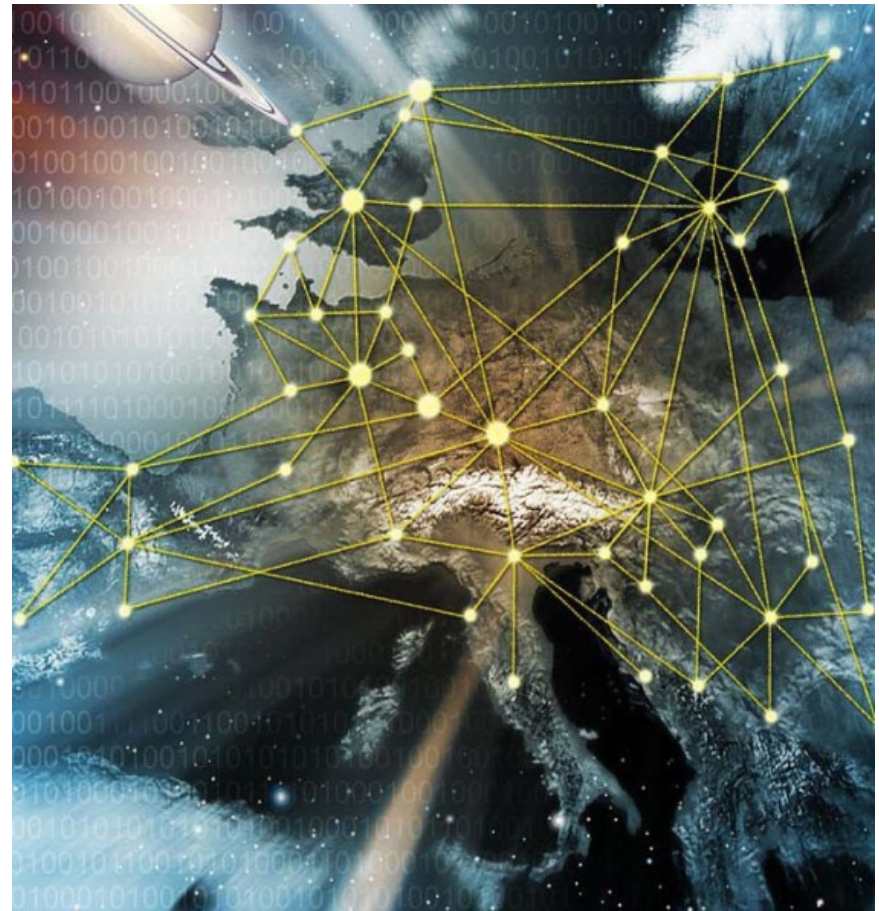
LE NUMÉRIQUE, UN PILIER DE LA STRATÉGIE EUROPÉENNE DE CROISSANCE

EUROPE 2020
CROISSANCE INTELLIGENTE,
DURABLE ET INCLUSIVE



**STRATEGIE NUMÉRIQUE POUR
L'EUROPE**

DIGITAL AGENDA /
AGENDA NUMÉRIQUE



AGENDA NUMÉRIQUE 2013/2014

- △ nouvel environnement réglementaire stable pour le haut débit
- △ nouvelles infrastructures de services publics numériques
- △ compétences et emplois numériques
- △ cyber sécurité
- △ achèvement d'un marché unique numérique
- △ l'informatique en nuage
- △ nouvelle stratégie industrielle électronique



LA POLITIQUE EUROPÉENNE DE COHÉSION

2014/2020 : UNE ARTICULATION AVEC LA STRATÉGIE « EUROPE 2020 » ET SON « PILIER NUMÉRIQUE »

Fonds européens structurels et d'investissement (FESI)

Fonds structurels

FEDER

FSE

15,5 Mds €

FEADER

11,4 Mds €

FEAMP

588 M €

83 programmes européens en France

11 OBJECTIFS THÉMATIQUES



Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation

OT 1



Renforcer l'accessibilité, l'usage et la qualité
des technologies de l'information et de la communication

OT 2



Renforcer la compétitivité des PME et le secteur agricole (pour le FEADER)
et le secteur de la pêche et de l'aquaculture (pour le FEAMP)

OT 3



Soutenir la mutation vers une économie à faible teneur en carbone
dans tous les secteurs

OT 4



Promouvoir l'adaptation au changement climatique
ainsi que la prévention et la gestion des risques

OT 5



Protéger l'environnement et promouvoir l'efficacité des ressources

OT 6



Promouvoir le transport durable
et supprimer les goulets d'étranglement dans le réseau-clé d'infrastructures

OT 7



Promouvoir l'emploi et soutenir la mobilité du travail

OT 8



Promouvoir l'inclusion sociale et combattre la pauvreté

OT 9



Investir dans l'éducation, les compétences et la formation tout au long de la vie

OT 10



Renforcer la capacité institutionnelle et une administration publique efficace

OT 11

ACCORD DE PARTENARIAT FRANCE /UE - 2014/2020



Objectif thématique 2 - TIC

- **Améliorer la couverture des territoires en réseaux de très haut débit**
 - Intervention prioritaire du FEDER sur les projets de déploiement couvrant un maximum de sites prioritaires d'intérêt économique et public
- **Améliorer la couverture mobile du territoire**
 - Construction d'infrastructures passives accessibles de façon ouverte et non discriminatoire
- **Accroître l'offre de services numériques innovants et créatifs**
 - Développement de la filière TIC par soutien à l'innovation dans les entreprises créatrices de services et d'usages numériques / accroissement de l'industrialisation de services numériques innovants
- **Développer l'appropriation et l'usage des services et outils numériques**
 - Par les entreprises en renforcement de leur compétitivité
 - Par les citoyens et les institutions publiques dans l'e-éducation, le e-commerce, le e-tourisme, le transport, l'administration, la e-culture et la e-inclusion, pour assurer un niveau équivalent d'accès aux e-services en zones rurales, péri urbaines et quartiers prioritaires de la politique de la ville

LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL 2014-2020 EN FRANCE

LE NUMÉRIQUE DANS LES 27 PROGRAMMES OPÉRATIONNELS FEDER / FSE

1 032
MILLIARDS
D'EUROS

Enveloppe doublée pour objectif 2 au contrat de partenariat

- un potentiel de cofinancement européen presque doublé par rapport à 2007/2013 pour 22 PO régionaux et 5 PO DROM (inclus Mayotte)

Le numérique est présent dans tous les PO

- 22 avec un axe spécifique « Aménagement, usages et services TIC » et
- 5 avec un axe plus intégré autour de l'accessibilité globale (Guadeloupe) ; l'amélioration de l'équilibre territorial (Poitou-Charentes) ; la recherche, l'innovation et l'économie numérique (Haute-Normandie)

23 mobilisent des fonds pour les infrastructures HD et THD

- Franche-Comté, Haute-Normandie, Nord Pas-de-Calais et Ile-de-France ne flèchent pas de fonds vers les infrastructures

Un spectre très large de projets et initiatives prises en compte dans la plupart des PO

- en cohérence avec les 5 objectifs de l'axe 2 du Contrat de Partenariat, avec des intensités variables

DES DÉCLINAISONS OPÉRATIONNELLES RENOUVELÉES PAR LE TRANSFERT DE LA GESTION DES FONDS AUX RÉGIONS

- SUR LA PÉRIODE 2007/2013
 - **PO + DOMO** (document de mise en œuvre)

- SUR LA PÉRIODE 2014/2020
 - **PO + DOCUMENTS D'APPLICATIONS**

sous des formes variées en cours de diffusion

Ex. : Pays de la Loire / Nord Pas-de-Calais ⇒ DOMO

Ex. : Bretagne ⇒ FICHES ACTIONS / ITI « Investissement territorial intégré » pour mise en œuvre d'une stratégie territoriale (pays et métropoles) / appel à projets pour projets de dimension régionale ou départementale

Ex. : Lorraine / Auvergne ⇒ FICHES THÉMATIQUES

DES THÉMATIQUES RÉCURRENTES EN TERMES D'USAGES ET DE SERVICES DANS LES PROGRAMMES OPÉRATIONNELS

CIBLES THÉMATIQUES DU PO	IDENTIFIÉES COMME UN OBJECTIF SPÉCIFIQUE	AVEC DES PROJETS ET DES INITIATIVES PRÉ IDENTIFIÉES
ADMINISTRATION ⊐ e-administration	18	12
ENTREPRISES ⊐ Services aux entreprises ⊐ Filières numériques ⊐ Open data et gestion des données ⊐ Appropriation usages et services	24 19 19 18	20 17 12 15
CITOYENS ⊐ e-santé ⊐ e-éducation ⊐ e-tourisme /e-culture ⊐ Appropriation usages et services ⊐ e-inclusion et emploi ⊐ e-travail	26 24 19 17 14 12	16 13 9 12 6 4

DES PROJETS TERRITORIAUX, DES DISPOSITIFS, OUTILS ET SUPPORTS

Des outils et supports technologiques

- Plateforme de stockage et de partage
- Plateforme de mise en cohérence des offres de services
- Espace numérique de travail (ENT) (éducation, culture, bibliothèque...)
- NFC /objet communicant
- Open data, big data et cloud
- SIG

Des projets territoriaux

- Espace de co-working, tiers lieux, télétravail, visio services
- Accès sécurisé WiFi public
- Centre de ressources numériques territorial
- Espace public numérique - EPN
- Services innovants
- Inclusion numérique

Des dispositifs physiques et numériques

- Technopôle / incubateur / pôle de compétitivité
- Data center
- Fab Lab fixe et itinérant
- Scène et création culturelle numérique
- Numérisation de fonds patrimoniaux
- Campus numérique

DES ATTENTES FORTES SUR L'APPORT DU NUMÉRIQUE AU-DELÀ DE LA TECHNOLOGIE

- + être un **vecteur d'innovation** dans la sphère économique
- + impacter et accompagner la **transformation / la mutation de la société**
- + être catalyseur d'innovations pouvant profondément **modifier l'action territoriale, les rapports publics/privés et les rapports avec les citoyens**
- + faciliter la **vie quotidienne** et **lutter contre l'exclusion**
- + accompagner la **transition énergétique** par des usages et services d'intérêt public
- + être un élément d'équité, notamment pour **l'accès aux services et aux connaissances**

DES MODALITÉS INNOVANTES DE CONSTRUCTION DE DÉMARCHE ET DE PROJETS

- > des **dynamiques collaboratives**
 - > de la **participation citoyenne**
 - > de la **coopération entre les acteurs et de l'ingénierie partagée**
 - > de l'**expérimentation** envisageant dès le démarrage les conditions de son **évaluation** pour permettre le **passage à l'échelle** et la transférabilité
-
- + pour des projets à expérimenter sur des **territoires de taille suffisante** pour garantir ces modalités
 - + avec des **dépenses éligibles assez souples**, allant des études aux infrastructures, en passant par l'animation

UNE FORTE EXIGENCE POUR LES COLLECTIVITÉS ET LES TERRITOIRES

- Appréhender au mieux les **attentes des habitants** face à la société numérique
- Repérer et connaître les **acteurs de l'« écosystème numérique territorial »**
- Disposer en proximité de **capacités d'ingénierie de montage de projet** faisant appel à des **compétences transverses**, mixant compétences technologiques, animation territoriale et approches métiers
- Partager des **expériences et des connaissances d'autres acteurs**, localement, en France, en Europe et au-delà

UNE POSTURE RENOUVELÉE DES COLLECTIVITÉS

- Se positionner en **animatrice et facilitatrice des rencontres entre acteurs** de l'écosystème numérique territorial
- Créer des **articulations secteur public/secteur marchand**, voire des **alliances avec l'Économie Sociale et Solidaire** pour produire des services et usages numériques d'intérêt général
- Être **garante de l'accès de toutes et tous aux services numériques sur son territoire** et contribuer à apporter les conditions nécessaires et suffisantes à chaque citoyen pour être dans la société numérique en émergence et pas à côté.

EN BREF

- des **moyens financiers conséquents** disponibles pour les six années à venir sur tous les territoires
- dans des secteurs et pour des projets aux **contenus multiples et innovants**
- avec des **exigences fortes** en termes de construction, de mise en œuvre et d'évaluation de projets



➤ **Pour un accès rapide aux PO régionaux**

<http://www.europe-en-france.gouv.fr/Des-programmes-pour-qui-pour-quoi/Programmes-2014-2020>

➤ **Pour un accès sur les sites régionaux des fonds européens**

<http://www.europe-en-france.gouv.fr/Configuration-Generale-Pages-secondaires/FEDER>

➤ **Pour prolonger cet échange**

Michèle PASTEUR

m.pasteur@etd.asso.fr

